

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre
Vendredi 16 janvier 2026
Mairie du 9^e – Salle Berlioz (à partir de 17h30)

Présents : Nora BOURDEAUX, Christine DE LA NOUE, Daniel DELFINI, Olivier LAMBERT, Régine DROIN, Ariane LEMIEUX, Zoé CHAMPAIN (invitée permanente – PIJ Lafayette), Laetitia VIALLE (suppléante, invitée permanente), Jacqueline LELIEVRE (invitée permanente), Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Maud LELIEVRE (élue référente).

Excusés : Thierry DURAND, Philippe LOEB, Stéphanie THAN, Fabrice FANGET.

1. Point sur la réunion du Comité local de lutte contre le bruit (CLLB) du 3 décembre 2025

Le CLLB a, le 3 décembre dernier, validé à la majorité des votes à main levée la proposition du Conseil de quartier de poser ses deux capteurs de bruit :

- rue Cadet, côté rue du faubourg Montmartre
- rue Rougemont, côté rue Bergère.

Ont été écartés les emplacements proches de grandes artères routières (boulevards) afin d'éviter les biais de captation provoqués par le bruit ambiant, ainsi que ceux proches d'un établissement déjà identifié comme source de nuisances et sous suivi de la police nationale et de la police municipale.

Bruitparif doit désormais réaliser une étude technique quant à la faisabilité de l'implantation (présence de candélabres hauts de 4 mètres au moins, ou à défaut de balcons ; dans ce dernier cas, il faudra solliciter des riverains).

Les points suivants ont en outre été indiqués en réunion :

- La plateforme <http://monquartier.bruitparif.fr> permet de suivre les mesures de bruit dans certains quartiers animés dans Paris.
- Lorsqu'un établissement fait beaucoup de bruit :
 - la police municipale est joignable au 39 75 pour les nuisances sonores occasionnées par l'activité de l'établissement (manipulations de mobiliers, éclats de voix...).
 - les agents de la police nationale, joignables au 17, sont seuls compétents en cas de nuisances causées par la diffusion de musique ou de sons amplifiés (musique d'ambiance, radio, concerts, événements musicaux ou boîtes de nuit...). Eux seuls peuvent entrer dans l'établissement.
- Pour toute question liée à des nuisances dues à des infrastructures RATP (bruit, vibrations...), le formulaire suivant est disponible en ligne : <https://centredereclatclientsratp.typeform.com/to/XWjv2IgL?typeform-source=do-chat.dial-once.com>

2. Retour sur la fête de Noël du samedi 6 décembre

L'endroit était adapté à une fête de Noël, celle-ci s'est très bien passée.

Pour les prochaines fêtes, il est recommandé de :

- commander moins de boissons chaudes et plus de cookies
- procéder à des tirages au sort toutes les demi-heures, plutôt qu'en une fois à la fin de la fête.

Les conseils de quartier faisant l'objet d'un renouvellement en novembre 2026, il est peu probable qu'une fête de Noël soit organisée en fin d'année, à moins que les anciens et les nouveaux conseillers parviennent à se mettre d'accord sur la logistique.

3. Fixation d'une date et constitution d'un Comité pour l'organisation de la fête d'été

La date du dimanche 14 juin est fixée, la fête se déroulera de nouveau Cité de Trévis.

Le comité des fêtes est composé de Daniel DELFINI, Régine DROIN, Ariane LEMIEUX, Laëtitia VIALLE, Thierry DURAND (contacté séparément).

S'engagent à être présents le jour J pour la logistique : Daniel DELFINI, Ariane LEMIEUX, Thierry DURAND, Olivier LAMBERT, Jacqueline LELIEVRE, Christine DE LA NOUE.

4. Point sur l'avancée du parcours patrimonial et architectural Détour

Le groupe de travail a décidé de coconstruire avec le CAUE un parcours lié au thème du spectacle. 9 étapes ont été retenues, soit dans le désordre, et après une introduction générale sur le quartier :

1. Le musée Grévin (avec le passage Jouffroy et la salle Rossini)
2. Les Folies Bergère
3. Le Palace
4. Le théâtre des Nouveautés et le cinéma Max Linder
5. L'ancien Golf Drouot
6. Le 14 rue de Trévis (immeuble du YMCA)
7. Le Conservatoire national d'art dramatique
8. L'hôtel Cromot du Bourg
9. Les anciens entrepôts de décors rue Ambroise Thomas.

La 10^e étape sera déterminée au terme d'une promenade *in situ* (étapes pressenties : salle Rossini comme étape à part entière / le théâtre du Nord-Ouest si des archives peuvent être retrouvées sur sa construction et son architecture / l'ancien Opéra Le Peletier si les éléments apportés en introduction paraissent insuffisants / l'hôtel de Bony un temps loué par Georges Méliès pour Jehanne d'Arcy, première star féminine du cinéma).

5. Présentation du projet de Cours ou-vertes

Marc MEDORI (Conseiller du quartier Pigalle-Martyrs) et l'association Sème Sème ont élaboré une trame de projet en vue de l'ouverture de cours végétalisées par des riverains en septembre 2026, peut-être en même temps que la Fête des jardins. Il s'agit de constituer un groupe de travail inter-quartiers pour repérer des cours, demander l'autorisation de leur ouverture pendant une journée, organiser des ateliers et /ou événements le jour dit, etc.

Régine DROIN et Nora BOURDEAUX acceptent de rejoindre le Comité Cours ou-vertes.

6. Divers

Le bureau émet l'idée d'organiser cette année une fête des voisins au cœur du quartier, en bloquant une rue et en invitant les riverains à apporter de quoi se restaurer.